

# La sécurité ferroviaire, c'est l'affaire de tous!



À pied,  
à vélo,  
**en véhicule hors route**  
ou en automobile,  
**ne nous approchons pas des voies ferrées.**

✘ En plus d'être dangereux, il est illégal  
de circuler sur une emprise ferroviaire.

✔ Utilisons les passages à niveau, c'est  
bien plus sécuritaire!



[Quebec.ca/Sécuritéferroviaire](https://Quebec.ca/Sécuritéferroviaire)